

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA SEMAINE COMMERCIALE

MARCHÉS FINANCE INDUSTRIE ASSURANCE.
ORGANE DES INTERETS COMMERCIAUX DE QUÉBEC.

L. I.—No. 1

QUÉBEC, VENDREDI, 17 AOUT 1894

PRIX D'ABONNEMENT: \$2.00

ULRIC BARTHE, *Rédacteur-en-chef.*

L. E. THOMPSON, *Administrateur.*

Messieurs les
Marchands

UN MOT SEULEMENT!

Si vous n'aviez pas encore tenu
Chaussures en magasin, nous
vous qu'il vous serait avanta-
geux de le faire, car elles donnent
satisfaction.

Leclerc & Fils
MANUFACTURIERS DE
CHAUSSURES
RUE N.-DAME DES ANGES
St-Roch, Québec.

Pianos par excellence
DE LA MAISON HORDHEIMER. ETABLIE 1840)

PIANOS
Guthrie, Haines, Chickering,
Everett, Nordheimer

et les célèbres orgues Estey & Kimball
jour en main PIANOS D'OCCASION, et
faciles.
réparations de première classe.

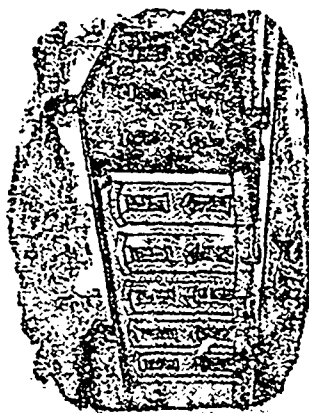
CLIFFORD & CIE
SEULS AGENTS
RUE ST-LOUIS, QUEBEC

W. TANGUAY
MARCHAND DE
Viande, Grain, Lard, Poisson,
Huile, etc.
QUEBEC
St-Paul, Bell et Leadenhall
BASSE VILLE

CAMP BELL & BRODIE

CHAUSSURES — HENRI GROS
CLAQUES

75-77, rue Dalhousie - Québec



LA MAISON
GERVAIS, HUDON & CIE

vient de déménager ses bureaux et
magasins au

No 177 RUE ST-JOSEPH
ancien poste de M. J. A. Langlais et
voisin de M. Z. Paquet

Cette maison tiendra le plus grand assortiment
de

PIANOS ET HARMONIUMS
comme par le passé, tel que pianos HEINTZ,
MAN, MASON & RUSCH, BELL, etc.
Harmoniums BELL, DOHERTY, etc.

Musique en Feuilles

Une Spécialité

Les nouvelles machines à coudre

WILLIAMS et DAVIS

Fordeuses,
Laveuses,
Coffres de Sureté,
Etc., Etc.



POUDRE

Champion

La meilleure pour
animaux

43 Primes rem-
portées

300 quarts COAL TAR
250 quarts HUILE NOIRE
900 qts HUILE DE CHARBON

A vendre à bon marché

Aussi:—LAMPES, LUSTRES, APPAREILS,
VERRES, ARGENTERIES, GRANITE et
POTERIES.

A. E. Vallerand
67, rue Dalhousie
QUEBEC.

EN DECHARGEMENT

ex-Btne "Silver Sea"

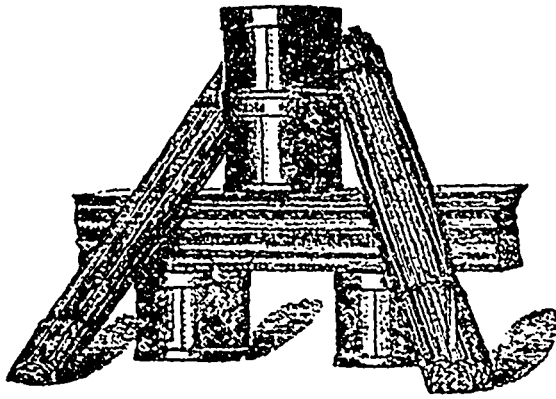
Venant directement des Barbades

400 tonnes } **Melasse**
38 barriques }
42 quarts } 1er choix
MARQUE "LEACOCK"

Naz. Turcotte & Cie

64, 66, 68

N. F. BEDARD 34 RUE DES ENFANTS-TROUVES
MONTREAL



AGENT

pour la célèbre *canistre à lait Empire State*, les *presses et moules à fromage* de W. W. Chown & Cie, Belleville, Ont., et les *Moulins à plier les boîtes* ainsi que les fonds, couvercles et cercles manufacturés par Macpherson & Schell, d'Alexandria, Ont., et Geo. Neibergall & Co, de Staples, Ont.

Vous trouverez à mon entrepôt tous les matériaux nécessaires pour monter une fromagerie complète avec l'outillage le plus perfectionné tel que *Bassins à lait, Bouilloires, Pompes, Balances, Thermomètres, Lactomètres, Appareil Babcock, Conteur à beurre et à fromage, Extrait de Présure, Parchemins, Scale boards, etc.* **DEMANDEZ NOS PRIX AVANT D'ACHETER AILLEURS.**

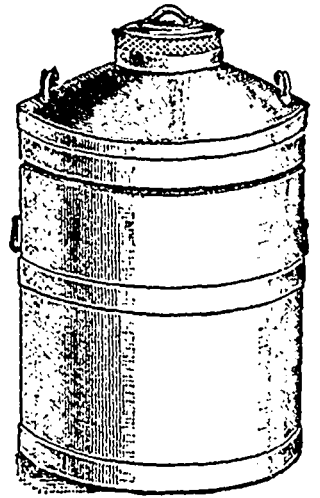
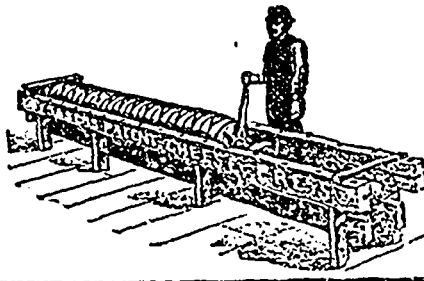
N. F. BEDARD, 34 RUE DES ENFANTS-TROUVES, MONTREAL

MARCHAND DE FROMAGE

A COMMISSION

et Négociant en toutes sortes de Fournitures pour

FROMAGERIES et BEURRERIES



M A I S O N

MCCALL, SHEEHY & CIE

— IMPORTATEURS DE —

MARCHANDISES ANGLAISES

ET ÉTRANGÈRES

52--RUE SAINT-PIERRE--52

QUÉBEC.

CHAREST & JULIEN

FABRICANTS DE HARNAIS

Coin des rues du Pont et du Roi

ST-ROCH, QUÉBEC

200 harnais de travail valant \$6.50 pour \$4.50.

200 harnais de travail valant \$10.00 pour \$6.50.

Harnais de fantaisie depuis \$8.00 à \$100.00.

☞ Une visite est sollicitée.

CHAREST & JULIEN

A l'enseigne de la BRIDE D'OR

C. N. BENOIT

Marchand en gros de

Balais, Brosses, Paniers, Articles divers pour Epiciers, etc., etc.

222 ET 224, RUE ST-PAUL

MONTREAL

Ecrivez pour les listes de prix. Commandes de la campagne remplies avec soin et promptitude.

A. S. GARNEAU

A.B., LL.B.,

— AVOCAT —

PERCÉ, Gaspé

LA

SEMAINE COMMERCIALE

90-92 COTE DE LA MONTAGNE

QUÉBEC, VENDREDI, 17 AOUT 1894

ABONNEMENT A

“ LA SEMAINE COMMERCIALE ”

Par année..... \$
Pour 6 mois..... \$

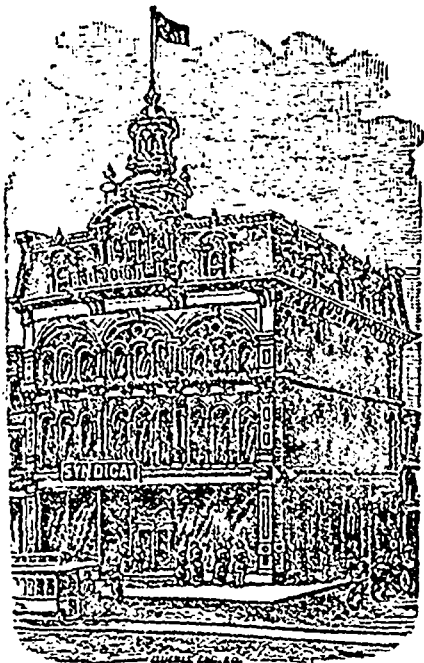
Pas d'abonnement pour moins de 6 mois. Les avis de discontinuation d'abonnement il en sera de même des avis de changement d'adresse, — ne vaudront que s'ils sont adressés rectement au bureau du journal, par écrit autrement.

LA SEMAINE COMMERCIALE

Jamais la nécessité d'un organe permanent commercial ne s'est plus faite à Québec que dans ces derniers temps c'est-à-dire depuis que la *Revue Commerciale* a cessé de paraître.

Nous n'avons pas à apprécier les de cette disparition. M. N. Levesque l'excellent rédacteur de la *Revue* apprenait dans l'*Événement* de la les débuts de cette publication ont été des plus heureux. Nous avons constaté nous-mêmes, depuis que le journal de commerce est devenu une publication nécessaire à Québec.

La vieille capitale est un des



TOUJOURS AU
Syndicat de Québec

— COIN DES RUES —

St-Joseph et de la Couronne

(BLOC HUDON)

Bon marché sans précédent.
Un seul prix pour tout le monde.
Un stock toujours complet. Saison des Jobs.
Toujours au Syndicat pour être bien servi.
Au Syndicat pour acheter à moitié prix.
Encore au Syndicat pour être certain d'un prix et certain d'un seul prix.

— VENEZ AU —

Syndicat de Québec

COIN DES RUES

SAINT-JOSEPH ET DE LA COURONNE, ST-ROCH

Desrosiers & Plamondon
PEINTRES-DECORATEURS

Décoration de maisons, posage de papiers-tentures, enseignes, peintures à l'eau, etc.

Spécialité des boiseries en chêne, etc. Derniers goûts et plus bas prix.

No. 317, RUE SAINT-PAUL, QUEBEC

I. P. DERY

Libraire-Importateur

BIBLIOTHÈQUE, RELIURE, PAPETERIE, ETC., ETC.,

EN GROS ET EN DETAIL

40, RUE SAINT-PIERRE,

BASSE-VILLE, QUEBEC

Vve CHAS. TERREAU

FONDEUR

—ooo—

Assortiment général de

Poeles a Gaz améliorés

Choix sur quatre grandeurs différentes

AUSSI: Un assortiment de poêles de tous les prix.

—ooo—

210 à 224 rue St-Paul, Québec
Telephone 360

centres d'action commerciale du pays ; elle a des intérêts assez considérables pour avoir droit à son organe particulier. Ces raisons nous engagent à reprendre l'œuvre commencée par la *Revue*.

Avant de nous engager dans cette entreprise, nous avons soigneusement pris nos mesures pour l'asseoir sur des bases solides, pratiques, qui mettent la *Semaine Commerciale* à l'abri de toute intempérie et à l'aise pour professer, par l'exemple comme par le précepte, les saines doctrines économiques.

Nous donnons toutes les semaines un journal aussi complet que possible, c'est-à-dire un recueil d'informations que tous les hommes d'affaires de la cité et du district pourront consulter avec profit et avec certitude de ne pas être induits en erreur. Nous nous renseignerons surtout aux meilleures sources. Nous nous sommes assuré l'estimée collaboration de M. N. LeVasseur, le secrétaire de la Chambre de Commerce. Le service de notre journal se fera régulièrement, enfin nous nous flattons de donner entière satisfaction aux abonnés. C'est une œuvre de précision que nous entreprenons, et pour y réussir il faut du travail, mais le travail ne nous fait pas peur.

Sans perdre de vue les questions d'intérêt général, nous suivrons de près celles qui touchent plus spécialement Québec. Notre ville a ses intérêts particuliers, ses questions locales ; elle a une organisation commerciale *sui generis* ; dans l'ordre matériel comme par sa situation topographique, elle a son cachet à elle propre, qui diffère notablement des autres grandes villes du pays. Il y a là un champ d'action que ne saurait remplir un journal d'une autre ville. Ce champ sera le nôtre.

Nous nous y lançons avec confiance, convaincus de trouver chez la classe intelligente à laquelle nous nous adressons un sympathique encouragement à nos efforts. On tiendra à soutenir notre entreprise parce qu'elle est bien québecquoise, comme nos voisins de Montréal savent si bien faire pour les leurs.

C'est dans cet esprit, et en vue d'asseoir solidement notre publication, que nous fixons, pour l'avenir, le prix de l'abonnement à \$2 par an. C'est le tarif des journaux du même genre à Montréal ; nous

HENRY A. BEDARD

COMPTABLE PUBLIC ET
LIQUIDATEUR

S'occupe d'audition de comptes, inspection de livres et préparation de feuilles de balance.

Fait la perception de crédits, bons, douteux ou mauvais, à des conditions très faciles.

Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteur et créancier.

BUREAU :

125 Rue St-Pierre
QUEBEC.

Charles E. Roy

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

413-416-417, Rue St-Valier, St-Roch
QUEBEC.

SPECIALITÉ:—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kid Élastique.

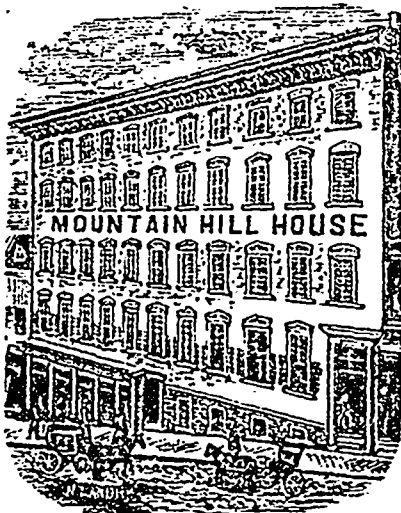
— A U S S I : —

Jobber en chaussures.

Un assortiment d'Empègues importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures

CORRESPONDANCE SOLICITEE

MOUNTAIN HILL HOUSE



94 à 98 Rue de la Montagne
QUEBEC.

E. DION & Cie - - - Prop.
JOS. CLOUTIER - - - Gérant

Cet hôtel est situé au centre du quartier d'affaires.

MM. DION & CIE ayant fait des réparations considérables, en ont fait une maison de première classe, très confortable, à des prix très raisonnables.

J. P. LEBEL

MARCHAND DE

Farines, Provisions, Produits de la campagne, Lard, Graisse, etc.

Rue des Commissaires et
220 rue St-Paul, MONTREAL

TELEPHONE 1889

l'adoptons bravement pour Québec, conciliants en l'esprit civique de nos amis.

LES ÉDITEURS.

La meilleure preuve qu'un journal de commerce est devenu une nécessité pour nos concitoyens de la ville et du district, c'est qu'avant même l'apparition de la *Semaine Commerciale*, à peine notre entreprise est-elle connue, sur le champ la presse de Québec lui prodigue ses souhaits empressés.

(De l'Électeur de lundi)

UN JOURNAL DE COMMERCE A QUÉBEC

Depuis que la *Revue Commerciale* a cessé de paraître il y a deux ou trois années dans le journalisme, et M. L. E. Thompson, l'actif gérant d'affaires de l'Électeur, entreprennent en société la publication de ce genre à Québec s'est fait vivement sentir.

Nous avons le plaisir d'annoncer aux hommes d'affaires que la lacune va être comblée dès cette semaine. M. Ulric Barthe, qui a une expérience de vingt années dans le journalisme, et M. L. E. Thompson, l'actif gérant d'affaires de l'Électeur, entreprennent en société la publication de *La Semaine Commerciale*. Le premier numéro paraîtra vendredi prochain, et ne laissera rien à désirer; il méritera son titre d'organe des intérêts commerciaux de Québec.

Cette entreprise est mise en marche sur un pied d'affaires solide et méritera, nous n'en doutons pas, toute la confiance du public commercial de la ville et du district, qui a absolument besoin d'un journal de ce genre.

(Du Quotidien de mardi)

UN JOURNAL DE COMMERCE A QUÉBEC

On a beaucoup regretté la disparition de la *Revue Commerciale* à Québec, car ce journal comblait certainement une lacune. Le monde des affaires n'apprendra donc pas sans plaisir que M. Ulric Barthe, depuis vingt ans dans le journalisme, et M. L. E. Thompson, le gérant d'affaires de l'Électeur, ont formé une société pour la publication d'un journal commercial qui portera le nom de *La Semaine Commerciale*.

Le premier numéro paraîtra vendredi prochain, et ne laissera rien à désirer, nous dit-on; il méritera son titre d'organe des intérêts commerciaux de Québec.

Nous souhaitons à l'avance au nouveau confrère succès et prospérité.

Les journaux de Montréal ont aussi la gracieuseté de nous présenter à leur public.

On lit dans la *Presse* de mardi :

NOUVEAU JOURNAL

M. Ulric Barthe et M. L. E. Thompson, le gérant d'affaires de l'Électeur, entreprennent en société la publication de la *Semaine Commerciale*. Le premier numéro paraîtra vendredi prochain.

— x : ÷ : x —

Le Pacifique Canadien paie aujourd'hui même à ses actionnaires un dividende semi-annuel de 2½ p. c.

NOTRE PREMIER NUMÉRO

Nous avons l'espoir que le lecteur accueillera ce premier numéro avec faveur.

Nous l'aurions cependant voulu meilleur, plus complet; mais ce n'est que lundi dernier que nous avons décidé d'entreprendre cette publication, et le temps nous a un peu manqué.

Ainsi, nous aurions voulu réviser avec plus de soin tout les cotations du marché de gros. Celles dont nous pouvons garantir la précision sont les cuirs et chaussures, graines et farines, provisions, fer et quincaillerie, fruits, laines, épicerie et produits pharmaceutiques du Dr Ed. Morin & Cie.

LES PRINCIPALES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

L'approche de l'Exposition Provinciale met à l'ordre du jour la question suivante:

Quels sont les genres de manufactures qui prédominent dans notre province?

Nous les désignons ici par ordre d'importance: en premier lieu, l'industrie de cuirs, de beaucoup la plus importante de toutes; puis viennent la minoterie (préparation des farines), la métallurgie de fer, les raffineries de sucre, les pelletiers et chapelleries, les différents tissages de cet ordre: coton, laine, soie, et enfin les fabriques d'articles en caoutchouc.

Fait intéressant à constater:

C'est la ville de Québec qui est le siège d'opérations de la plus grosse industrie manufacturière de la Province. Même que cela: la ville de Québec est le centre où l'industrie du cuir, tannerie et corroyerie, s'exploite le plus en grand dans le Canada et peut-être dans toute l'Amérique du Nord. D'après les dernières statistiques que nous avons sous les yeux — elles datent de 1890 — cette même industrie, le tannage et corroyage de peaux, employait alors environ 1,800 hommes, gagnant \$375,000 par année, consommait annuellement pour \$120,000 d'écorce de pruche, absorbait pour \$1,000,000 de peaux crues et livrait au commerce une quantité de cuirs de valeur excédait \$2,500,000.

On compte une douzaine de grandes tanneries à Québec, toutes situées à St-Roch et St-Sauveur; quelques unes des établissements de proportions modestes dans le Dominion.

La cordonnerie en gros est aussi l'une des plus importantes de la province. En 1890, on évaluait son effectif à 4000, gagnant \$1,200,000, et \$4,000,000 la valeur de sa production annuelle. On compte aujourd'hui vingt grandes manufactures de chaussures.

à Québec, sans compter les boutiques de corlonnerie.

Pour la Province entière, voici un petit tableau comparatif du progrès accompli dans les industries manufacturières.

Nombre de personnes employées.....	85,703	116,830
Salaires annuels de ces personnes.....	18,033,103	30,070,991
Capitaux engagés.....	59,216,993	116,969,591
Valeur des matières premières.....	62,543,067	85,871,928
Valeur des articles produits.....	104,012,253	153,195,189

Voilà des chiffres bien encourageants pour notre Exposition du mois prochain. Des industries qui représentent à elles un capital de plus de cent millions de piastres doivent avoir quelque chose à montrer et intérêt à le faire voir. Et songeons qu'elle est qu'un des tributaires de l'Exposition; y a encore l'industrie agricole, les mines, les produits forestiers, les pêcheries, etc.

IDÉES NEUVES

Tout le monde se plaint, avec raison, des forêts de poteaux électriques qui passent à vue d'œil dans les rues de nos villes. Ce n'est pas du tout le reboisement prêché par "l'American Forestry Association."

Nous allons proposer un moyen, tout simple et bien simple, de supprimer du coup ces vilaines et encombrantes nécessités du progrès électrique de notre fin de siècle.

Les particuliers qui s'en plaignent davantage, c'est-à-dire ceux dont le seuil est orné d'un poteau de télégraphe, de téléphone ou de lumière électrique, sont disposés à y mettre un peu de leur argent et consentent à permettre aux compagnies d'exploitations électriques de remplacer les poteaux par des appliques sur les maisons, dans des conditions suffisantes d'isolement et d'élégance. C'est ce qu'on a obtenu. C'est même déjà chose faite à Chemnitz en Saxe, il existe un système électrique système "trolley" sur les poteaux. Ceux-ci sont remplacés par des rosaces tout-à-fait avantageuses par des rosaces tout-à-fait avantageuses appliquées aux murs de façade, qui projettent des armatures qui supportent les fils et sont éprouvées à sept fois plus de ce qu'elles ont à porter. L'innovation est proclamée un véritable succès. Pourquoi ne serait-elle pas imitée au Canada?

On ne saurait objecter le danger du système. Ce danger existe déjà dans toutes nos rues, couvertes de ces toiles d'araignées électriques, qui viennent souvent en contact avec les toitures. Aujourd'hui l'isolement parfait des courants électriques est un problème résolu, comme le prouve l'expérience de la ville allemande que nous citons, car on sait qu'il faut des

BOISVERT & ROBERGE

AGENTS MANUFACTURIERS

23, RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE, QUEBEC

Représentant J. W. Kilgour & Co., manufacturiers de meubles, Beauharnois, P. Q.,

Arrangements spéciaux faits avec une grande fabrique de chaises du Canada. Certaines variétés de chaises et de meubles en vente à 10 pour cent meilleur marché qu'auparavant.

Nous invitons les marchands de la ville et de la campagne à lire notre annonce et à s'en rappeler à l'occasion.

BOISVERT & ROBERGE.

EAU ST-LEON

TORONTO, 27 avril 1894.

Au gérant de l'Hôtel des Sources d'eau minérale de Saint-Léon.



J'atteste par le présent avis que l'usage de l'eau de Saint-Léon m'a fait grand bien. J'ai visité les sources plusieurs fois et je puis témoigner de son merveilleux effet dans le traitement de bien des maladies; j'ai eu connaissance de plusieurs cas de guérison pendant mon séjour dans l'endroit. Dans mon cas, l'eau de Saint-Léon a complètement guéri ma mauvaise digestion et je la regarde comme la meilleure chose que puissent prendre ceux qui ont des affections des reins et du foie.

(Signé), F. L. NAPOLITONA,
violinist,
66, Elm street, Toronto.

Dépôt de l'Eau Minérale Saint-Léon

Vis-à-vis le palais du cardinal

Rue Port-Dauphin

A. BLAIS, SEUL AGENT POUR QUEBEC

AUX AMATEURS DE CIGARES DE BON GOUT

Fumez le **LAURIER**

Certainement la crème des cigares à 5 cents sur le marché Québécois

EN VENTE DANS TOUS LES DÉPÔTS DE CIGARES
MANUFACTURÉ PAR

J.-B. BEAULIEU & CIE

En dépôt chez A. B. DUPUIS, rue St-Paul

Levis, Québec.

ALFRED L. G. DUGAL

MANUFACTURIER DE PELLÉTERIES ET IMPORTATEUR DE CHAPEAUX

15, Rue Notre-Dame

Basse-Ville, QUÉBEC.

J. - B. ROBITAILLE

Manufacturier de Chaussures

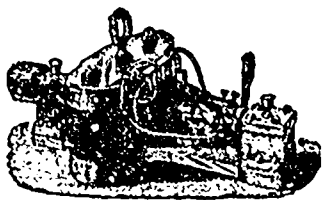
59 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

QUÉBEC

Ouvrage fait à la main seulement.

J. C. GUAY

DYNAMOS



MOTEURS

ECLAIRAGE ÉLECTRIQUE

Transport de la force—TÉLÉPHONES

524, rue Saint-Valier

Jobin & Nadeau

MARCHANDS DE

BOIS DE CONSTRUCTION

— ENCOINURE DES —

Rues Colarab et Voltigeurs
St-Roch

Assortiment complet de tous les bois de charpente et de menuiserie du marché. Bois choisis. Conditions libérales.

L. MORENCY & Frère

MARCHANDS DE

CHROMOS,
GRAVURES, Etc., Etc.,

Fabricants de

Moulu.es, Cadres et Miroirs

113 RUE ST-JOSEPH

TÉLÉPHONE 21

— ET —

4 RUE ST-JEAN

TELEPHONE 523

F. COURDEAU & FRERE

Tanneurs et Corroyeurs

MARCHANDS DE

Cuir, Findings et Peaux, importateurs de cuirs français, anglais et américains. Exportateurs de cuirs domestiques. Manufacturiers de Chèvre Dongola, Chèvre à l'huile.

302, RUE ST-VALIER
QUEBEC

PLAMONDON & CHASSE

MARCHANDS EN GROS

Viz: Biscuits, Cérails de toute sorte, Farines de toutes qualités, en lots, à la satisfaction des clients. Blé, Trèfle, Farines par char, Lard, Saindoux, Poissons, Mil, Foin pressé, etc.

Coin des rues St-André, Dalhousie
et Bell's Lane, Québec

CANADA SUSPENDER Co.

Manufacture de

BRETelles, ETC.,

31 et 33, rue Sault-au-Matlot, Québec

Demandez nos prix, ou demandez à nos agents voyageurs de vous faire visiter.

Mentionnez la Revue Commerciale.

potentiels élevés pour actionner un service de tramway.

Il ne faut pas non plus trop s'effrayer de la multiplication vertigineuse des réseaux électriques aériens. N'avez-vous pas observé, nous disait récemment un homme du métier, M. McFarlane, gérant du Téléphone Bell à Montréal, que les coups de foudre sont à peu inconnus dans les villes desservies par l'électricité ? Ces écheveaux de fils suspendus sur nos têtes sont les meilleurs paratonnerres. Ils absorbent tout le fluide atmosphérique, et quand la foudre se décharge dans leur voisinage, c'est à leurs dépens comme la chose est arrivée l'an dernier à Québec, lorsqu'une notable quantité de téléphones ont été avariés par la foudre. Ne soyons donc pas trop sévères pour ces fils protecteurs.

Rajeunissons pour l'occasion une autre idée qui n'est peut-être pas tout-à-fait inédite. Veut-on élargir sans frais les rues commerciales de Québec ? Pourquoi ne supprimerait-on pas, en même temps que les poteaux, ces masses d'enseignes plus entreprenants les unes que les autres, qui se donnent un mal infini pour dépasser leurs voisines ? On ne tolérerait que les enseignes à plat ou d'une saillie très limitée, et l'on aurait ainsi l'illusion, la réalité plutôt, de plusieurs pieds gagnés en largeur de rues.

Ce sont des questions qui intéressent le commerce particulièrement et sur lesquelles nous invitons l'attention de la Chambre de Commerce et de l'autorité municipale.

QU'EST-CE QUE LE HOMESTEAD ?

Avant tout que veut dire HOMESTEAD ? Il correspond à un ensemble de mots français qu'on peut traduire ainsi : inaliénabilité du bien familial.

Où a pris naissance et où fonctionne le Homestead ? En Amérique.

Voici le tableau aimable qu'en fait M. Léveillé, député français, auteur du projet de loi qui tend à implanter le Homestead en France :

« L'Américain du Nord qui veut assurer l'avenir des siens, choisit un bien déterminé d'une étendue et d'une valeur modestes, dont le maximum est fixé par la loi particulière de chaque Etat. Il s'y installe ; il exploite et améliore l'enclos étroit qui entoure sa maison. Cet immeuble est dès lors placé sous un régime spécial. Il peut être aliéné par le nouveau propriétaire, mais il ne peut plus être saisi contre sa volonté.

La jeune famille a désormais trouvé son nid qui abritera plus tard, comme dans un asile inviolable, la veuve et les enfants

mineurs. La prévoyance du père, intelligemment secondée par le législateur, garantit ainsi le sort de toute la cour. L'institution américaine prémunit le groupe familial tout entier contre les désastres possibles ; elle est la dot du ménage qui se fonde ; elle est la provision des bœrecaux futurs. »

Tout citoyen américain ou tout étranger ayant déclaré l'intention de devenir citoyen américain peut occuper, à titre gratuit, 160 ou 80 acres, suivant les terres publiques arpentées et en vacantes.

En Amérique, voilà en quoi consiste l'insaisissabilité du Homestead exempt.

« En droit coutumier, dit un célèbre juriconsulte anglais Blackstone, on pouvait obtenir satisfaction par la saisie que sur les meubles et les fruits des tenements, mais elle ne pouvait porter sur la propriété du sol ; c'était là une conséquence naturelle des principes féodaux qui régissaient l'aliénation, et en conséquence l'extinction du fief par suite de la déchéance. La défense d'aliéner disparaît, mais la conséquence persiste : le droit est resté à la cause. »

Les conditions du Homestead exempt sont à peu près les mêmes aux États-Unis et au Canada : Il faut être propriétaire ou usufruitier de la propriété ; être de famille, habiter en personne le terrain, c'est-à-dire la maison, enfin être domicilié dans le pays.

Cependant, nous devons dire que le Homestead canadien, celui de la province de Québec en particulier, n'est pas aussi large que celui du statut américain.

Le but de cette institution n'est pas de fixer la famille à la glèbe, fait remarquer M. Paul Leroy-Beaulieu dans un rapport sur cette question qu'il vient de publier, mais de protéger la femme et les mineurs. En outre, l'éminent écrivain des Débats expose ces détails intéressants :

« Quand il n'existe pas de femme, les enfants sont majeurs, le Homestead cesse de plein droit.

« Sous ce régime, est parfaitement licite, seulement il ne peut être aliéné sans le consentement de la femme. Il ne peut être hypothéqué, toujours avec l'assentiment de celle-ci. On use fréquemment de ce droit soit d'hypothèque, soit d'aliénation, vient que le Homestead Exempt nulle part, en Amérique, les conditions lui suppose en France et en Europe on est prêt à l'introduire chez nous.

« Le privilège de l'insaisissabilité a pour conséquence que les personnes qui ont mis leur bien sous ce régime ne peuvent être atteintes à tous les commerçants, leur mesure très étroitement limitée, le leur faisant, en outre, payer le consul anglais de la Nouvelle

déclare que les propriétaires de biens ainsi constitués payent tous leurs achats à crédit 40% de plus que les propriétaires ordinaires.

Par cette raison, le *Homestead exemption* paraît très peu répandu, dans la plupart des Etats."

LE CRÉDIT AGRICOLE

COMMENT IL EST ORGANISÉ EN EUROPE

Nous trouvons, dans le dernier rapport du ministère de l'Agriculture en France, une fort instructive étude sur l'organisation des crédits agricoles dans différents pays d'Europe.

Nous en donnons ici un aperçu général. Il y aurait peut-être là de la matière pour occuper nos législateurs autrement qu'à se dire des gros mots.

EN AUTRICHE-HONGRIE

Les banques agricoles privées qui consentent des prêts aux propriétaires fonciers, rendent peu de services à l'agriculture. Le taux de l'intérêt qu'elles prélèvent est élevé d'ordinaire, et elles ont pour but unique de réaliser des bénéfices. En Hongrie, les propriétaires fonciers peuvent, avec l'autorisation de l'Etat, obtenir dans certains cas des prêts de banques qui favorisent le développement de l'agriculture. Ces emprunts sont exempts de droits ordinaires de timbre et autres.

EN BELGIQUE

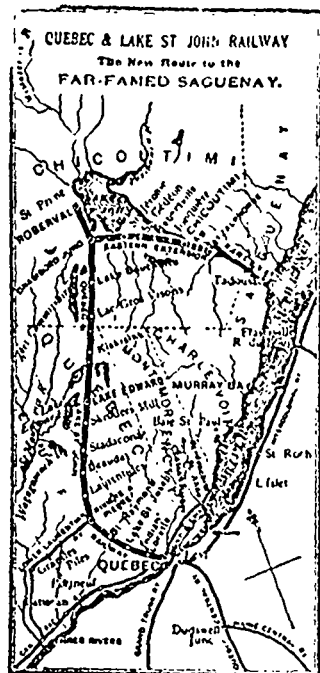
La Caisse générale d'épargne et de retraite, fondée en 1865 avec la garantie de l'Etat, fut autorisée en 1884 à offrir aux agriculteurs une portion de ses capitaux à un taux fixe de 4 p. c., c'est-à-dire au-dessus du taux auquel tout autre établissement pouvait prêter.

Le facteur principal qui intervient en matière de crédit agricole est le *Comptoir*, association d'au moins trois personnes, dont l'un est le représentant de la Caisse générale et l'emprunteur. Le *Comptoir* garantit le remboursement de l'emprunt, tandis que ses membres sont collectivement responsables envers la Caisse générale et doivent fournir des garanties d'une valeur proportionnelle à l'importance du prêt; ces garanties consistent en hypothèques ou cautionnements. La Caisse générale reçoit 3 p. c. sur le prêt, le *Comptoir* 1 p. c. Les *Comptoirs* doivent donc être considérés comme des succursales de la Caisse générale, auxquelles l'agriculteur s'adresse en premier lieu, et auxquelles il s'adresse en premier lieu, qui ont intérêt à surveiller la situation de l'emprunteur dès que l'emprunt est conclu.

Une demande d'emprunt est soumise au *Comptoir* à la Caisse générale

CHÉMIN DE FER DE

QUEBEC ET LAC ST-JEAN



LA NOUVELLE ROUTE QUI CONDUIT AU CÉLÈBRE SAGUENAY

SEULE VOIE FERRÉE qui mène droit aux délicieuses campagnes et aux magnifiques endroits de pêche qui se trouvent au nord de Québec, au lac Saint-Jean et à Chicoutimi à travers la chaîne des

ADIRONDACKS DU CANADA

Les trains se raccordent à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay qui arrêtent à

- TADOUSSAC,
- CACOUNA,
- LA MALBAIE,
- ET QUEBEC

C'est un voyage circulaire sans rival en Amérique, avec tout un système d'hôtels confortables et luxueux, qui s'accomplit dans la grande forêt, à travers les montagnes, sur le parcours de rivières et de lacs, descendant le majestueux Saguenay, de jour et revenant à Québec, en touchant à toutes les belles stations balnéaires du bas du fleuve Saint-Laurent.

L'Hôtel Roberval, au lac Saint-Jean, offre des appartements de première classe pour 300 touristes; l'Hôtel de l'île à la Grande Décharge du lac Saint-Jean, l'endroit par excellence de la pêche à la ouananiche, est une succursale de l'hôtel.

S'adresser à tous les principaux vendeurs de billets de voyage dans toutes les principales villes.

On distribue gratuitement sur demande un magnifique guide illustré.

ALEX. HARDY, Agent général du fret et des voyageurs, à Québec.

J. G. SCOTT, Secrétaire et gérant.

Fred E. Richards, président.
J. Frank Lang, secrétaire.
Samuel S. Boyden, asst.-secrétaire

Arthur L. Bates, vice-président.
Josiah H. Drummond, solliciteur
Thos. A. Foster, directeur médical

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE L'UNION MUTUELLE

De Portland, Maine

A payé à ses porteurs de polices \$27,000,000

Elle est la seule compagnie dont les polices sont protégées par la loi de non-déchéance

Réclamations payées sous la loi de non-déchéance du Maine jusqu'à ce jour, \$150,000

L. Denis Hudon, Gerant.

COMPAGNIE CHINIC

MARCHANDS-QUINCAILLERS

— ET —

Fabricants de clous et de moulanges

QUEBEC

SPECIALITE DE MATERIEL ET

D'ARTICLES DE BEURRERIES ET FROMAGERIES

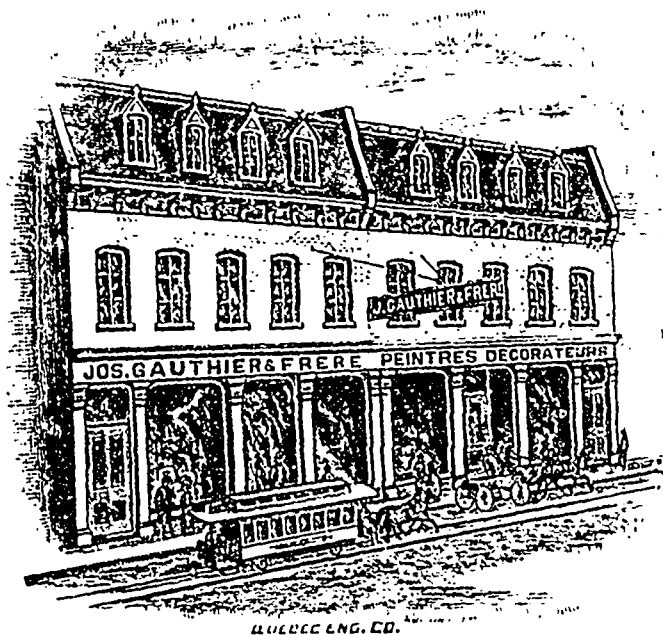
LE TOUT AU PRIX DE FABRIQUE

Agents pour le sel à beurre de Ashton et de Higgins, Présure et couleur à beurre de haute marque

Bois à boîtes et tinettes

et généralement tous les articles quelconques nécessaires à la fabrication des beurres et des fromages;

EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC



Nous désirons signaler à l'attention des exposants qui désirent s'annoncer par voie

D'AFFICHES OU D'ENSEIGNES

que nous sommes en position de faire l'ouvrage à meilleur marché qu'aucun autre, pour deux raisons :

1o Parce que nous avons obtenu de la Compagnie le **PRIVILEGE EXCLUSIF DES AFFICHES ET ENSEIGNES** sur les bâtiments et les clôtures ;

2o Parce que nous aurons dans quelques jours dans l'enceinte de l'Exposition un **ATELIER DE DECORATION** pour pouvoir exécuter sur place, à moins de frais, les travaux qui nous seront commandés.

JOS. GAUTHIER & FRERE,
290 Rue ST-JOSEPH,
ST-ROCH, QUEBEC

BLOC RICHELIEU : NOS. 51, 53, 55 ET 57 RUE DALHOUSIE

et Nos 13 et 15 rue des Sœurs

JOS. HAMEL & CIE

Importateurs en gros de

Marchandises Françaises,

Anglaises, Américaines

et allemandes

QUEBEC.

pour être approuvée, accompagné de renseignements sur l'honorabilité et la solvabilité de l'emprunteur et sur la valeur et la nature des objets sur lesquels son *privilege* est basé. Ce *privilege* est une sorte de reconnaissance publique de solvabilité. Il n'est pas admis comme existant *ipso facto* et ne peut s'obtenir que par une inscription au bureau des hypothèques du district dans lequel sont situés les bâtiments de la ferme.

Il consiste dans une appréciation de la situation réelle de l'agriculteur et constitue un crédit dont il peut se prévaloir. Les bases sur lesquelles il repose sont celles qui garantissent au propriétaire le paiement de ses fermages, c'est-à-dire les récoltes, les instruments aratoires, le bétail vivant et tous les objets servant à la culture. La créance du propriétaire passe avant toute autre.

AU DANEMARK

Quoique le Trésor ne fasse pas de prêts pour aider les agriculteurs, l'Etat encourage plusieurs institutions de crédit contenant des prêts aux propriétaires fonciers. Son intervention consiste en ce que les obligations émises par ces établissements, et qui servent au paiement des prêts, sont exemptes des droits de timbre et peuvent être transférées sans timbre. Il existe, en outre, deux institutions de crédit pour les petits propriétaires : l'une pour les lies, l'autre pour le Jutland. Ces institutions, qui ont seules le droit de prêter de l'argent sur les propriétés foncières qui ne sont pas estimées au-delà de 6,000 couronnes, jouissent de plus de l'exemption du droit de timbre pour leurs obligations et l'Etat garantit un intérêt ne dépassant pas 4 p. c. sur les obligations émises par ces sociétés.

EN ALLEMAGNE

En Prusse, le ministère de l'agriculture dispose d'aucun fonds lui permettant de faire des prêts aux agriculteurs ; il ne garantit et ne subventionne pas d'institutions de crédit créées dans ce but. Le crédit agricole est assuré : 1o par des *Landschaften* ; 2o par des banques hypothécaires ou des sociétés anonymes de crédit foncier ; 3o par des banques d'améliorations agricoles ; 4o par des banques d'Etat et 5o par des caisses de secours provinciales.

Les *Landschaften* sont des associations de propriétaires fonciers d'un district ou d'une province, créés pour la plupart du siècle dernier, ayant pour but de faciliter des emprunts pour leurs membres aux conditions raisonnables, en émettant des cédules hypothécaires. Le trait caractéristique de ces emprunts, c'est qu'ils ne peuvent être révoqués tant que l'intérêt (4%) et l'amortissement sont payés.

Ces associations sont autorisées par une loi à émettre ces cédules hypothécaires, c'est-à-dire à consentir des prêts jusqu'à concurrence d'une certaine somme, généralement 4/6 de la valeur du bien-fonds, d'après une évaluation spéciale faite suivant les règles de l'association.

Les banques hypothécaires rendent peu de services à l'agriculture ; la plupart des prêts qu'elles consentent portent sur des immeubles dans les villes.

Les banques d'améliorations agricoles ont été créées conformément à la loi du 13 mai 1879 pour faire des prêts destinés à des travaux de drainage, d'irrigation et autres améliorations indiquées par la loi. Ces banques sont fondées et garanties par les administrations provinciales. Il n'en a été établi que trois en 1887 : l'une en Silésie, l'autre en Schleswig-Holstein et la troisième à Posen. Seule, la première a réussi ; elle a accordé chaque année depuis 1883, date de sa fondation, des prêts se montant à 200,000 francs.

Deux lois importantes ont été votées en Allemagne pour encourager les petites exploitations agricoles et aider à la colonisation et à la culture de vastes étendues de landes incultes.

La première, du 27 juin 1890, connue sous le nom de *Rentengutgesetz*, permet au propriétaire foncier de diviser la totalité ou une portion de ses terres en petites exploitations et de les céder à des fermiers moyennant un loyer, une rente fixe en espèces ; ces exploitations prennent alors le nom de *Rentengüter*. En d'autres termes, la propriété de la terre est transférée en échange d'une charge permanente grevant celle-ci au lieu d'un prix d'achat. Le montant de la rente est fixé par contrat, mais sa valeur en capital ne peut à aucun moment être réclamée par le vendeur ; il n'a droit qu'à la rente.

La seconde loi, du 7 juillet 1891, est destinée à faciliter ces achats, et, à cet effet, se sert des *Rentenbanken*, créées originairement pour convertir et amortir la dîme et autres charges grevant la terre. Leur action à cet égard est double : elles peuvent avancer à l'acquéreur, contre un paiement déterminé, comprenant l'intérêt et l'amortissement, une somme suffisante pour lui permettre d'élever les constructions nécessaires, etc., sur sa nouvelle propriété et se charger du paiement et de l'amortissement de la rente d'achat primitive.

Dans d'autres Etats de l'Empire, il existe des banques hypothécaires agricoles garanties ou subventionnées par le Gouvernement. Il existe enfin dans la plupart des autres provinces des institutions de crédit sous le nom de caisses de secours provinciales, établies en 1847, avec l'aide de l'Etat, qui leur prête 9,250,000 francs

sans intérêts. Elles sont actuellement dirigées par les administrations provinciales. Au début, elles avaient pour but de faire des prêts pour les améliorations agricoles, mais dernièrement leur objet a été considérablement étendu. C'est ainsi que le nouveau règlement de la Caisse de secours provinciale de la Prusse orientale, sanctionnée par le ministère de l'Agriculture le 21 juin 1885, porte que cette caisse a pour but non seulement de consentir des prêts aux sociétés de district, de commune et aux associations agricoles, mais encore aux propriétaires fonciers pour développer la culture de leurs terres, améliorer leur situation pécuniaire en général et conserver les biens de la famille.

PRONOSTICS SUR LA RÉCOLTE

De tous côtés, on entend dire : L'été est bien tranquille, les affaires sont mornes. Il est vrai qu'il y a cette année une affluence extraordinaire de touristes et que les lignes de bateaux et de chemins de fer, les hôtels et les voituriers font des affaires d'or. A Québec, nous avons l'Exposition, qui va entretenir l'activité d'ici à un mois. Mais la grosse affaire, l'espérance capitale de tous en général, c'est la récolte. Que sera-t-elle ?

C'est la grosse préoccupation du moment. Nous allons y répondre de notre mieux, en jetant les yeux un peu partout :

LA RÉCOLTE DE BLÉ EN EUROPE

Angleterre. — Dans sa dernière revue des récoltes en Europe, le *Corn Trade List* dit :

« Plus d'un de nos rapports de l'intérieur est moins encourageant qu'il y a quelques semaines ; tout de même, il semble peu douteux qu'avec une température favorable le rendement ne soit guère au-dessous de 31 minots à l'acre, contre 26 minots d'après les chiffres officiels de l'an dernier. L'étendue semée est probablement de 1,854,000 acres, contre 1,952,522 acres l'an dernier. En ce cas, la récolte totale serait de 58,000,000 minots environ, au lieu des 50,000,000 de l'année passée. »

Un statisticien agricole informe l'Association de la Presse que la récolte de blé en Angleterre promet une moyenne de 30 minots à l'acre, ce qui représenterait une augmentation de 17 millions de minots pour tout le Royaume-Uni. Les prévisions pour l'orge sont de 34 minots à l'acre ; mais c'est l'avoine qui battra tout, donnant 42 minots à l'acre.

Dans toute l'Europe en général, sauf peut-être les récoltes peu importantes de Roumanie, de Bulgarie et peut-être aussi de Hongrie, il y a promesse d'abondance. La principale récolte de l'Europe—celle de la France—sera, d'après les derniers avis, quelque chose de monstre, les autorités en la matière l'évaluant de 320 à 350 millions de minots. Comme la France a besoin d'environ 344 millions de minots

DOUBLE TARIF

Depuis quelque temps le *Journal of the Knights of Labor* publie assez régulièrement des articles en langue française. Nous empruntons à son dernier numéro extrait suivant d'une communicationignée *Un Franco-Américain* :

" Prenons la question de la réforme des tarifs qui depuis des mois occupe les deux branches du Congrès et est loin d'être résolue—si elle l'est jamais.

" Le parti républicain l'a résolue, il y a quelques années, dans un sens " protectionniste ." mais grâce à une lettre d'un homme d'Etat, James Blaine, avec l'insertion de la clause de " réciprocité." Ce qui veut dire qu'avec certaines nations, spécialement avec nos sœurs de l'Amérique du Sud— le Brésil, par exemple— nous avons adopté la doctrine du libre-échange.

" Le parti démocrate, afin d'arriver au pouvoir, prit l'opposé de ses adversaires déclara la protection inconstitutionnelle, et promit de donner au pays une forme telle que nous aurions le libre-échange. Mais quand il s'agit de mener à bonne fin cette déclaration de principes, démocrates des divers Etats ne purent entendre et le parti tel qu'il sortira des délibérations du Sénat, s'il jamais devient sera comme le tarif républicain avec clause de réciprocité, une mesure brève, ni franchement protectionniste, franchement libre-échangiste.

" Après tant de bavardage de part et d'autre, la question sera loin d'être résolue de façon permanente, et aux prochaines élections tout sera à recommencer. Mais compte de part et d'autre que les électeurs ne verront pas plus loin que leur intérêt et que la solution dépendra des hommes plus ou moins fortes que les trusts " et monopoles seront induits à s'attacher soit aux Démocrates, soit aux Républicains ; de sorte que la réforme partielle, en définitive, reviendra avec la confusion devant les électeurs.

" Voyons maintenant comment la même question, posée devant le Parlement français fut résolue il y a un peu plus de deux

ans. De même que le Congrès Américain, le Parlement français était presque également divisé, une moitié de ses membres fut en faveur d'un haut tarif protectionniste, et l'autre moitié en faveur du libre-échange. Après qu'on eut bavardé comme d'habitude nos Sénateurs, le bon sens français prévalut et le résultat fut un double tarif connu le nom de tarif-maximum et de tarif-minimum.

" Selon qu'il est de l'intérêt de la France agricole et manufacturière, l'Administration avec la sanction du Sénat, applique le tarif maximum à la nation étrangère, soit le tarif-maximum, soit le tarif-minimum. Cela est entièrement des concessions réciproques que font les nations étrangères vis-à-vis de la France.

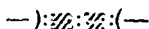
" Dans cet ordre d'idées, quelle aurait été la décision finale du Congrès Américain ? La plus simple du monde !

" Après avoir élaboré un tarif Wilson libre-échangiste quo possible, le Congrès aurait dû voter la co-existence des deux tarifs—le tarif McKinley et le tarif Wilson, sous le nom de tarif-maximum et de tarif-minimum.

" Le tarif américain en général aurait été satisfait. Les électeurs qui pensent qu'il est de notre intérêt de nous montrer très libéraux avec les nations étrangères avec lesquelles nous faisons un échange étendu, feraient tout leur possible pour amener une administration démocrate et lui donner une majorité dans la Chambre des Représentants et dans le Sénat.

" Si, au contraire, le peuple pensait qu'il est de notre intérêt bien entendu d'élever des barrières presque prohibitives à l'importation de marchandises étrangères dans l'intérêt des travailleurs et consommateurs américains, un Parlement largement républicain serait le résultat naturel des élections futures.

" Quoi de plus simple et de plus raisonnable ? "



LE DESARMEMENT

De la *Liberté* de Paris.

Depuis que de prétendues révélations, à coup sûr peu authentiques, ont répandu le bruit que, parmi les hôtes princiers de la cour de Copenhague, il avait été parlé de projets de désarmement, les imaginations se sont donné carrière. C'est à qui dira son mot et formulera son système sur les moyens d'amener les grandes puissances à renoncer enfin à cette politique de paix armée qui les ruine toutes et qui est plus désastreuse peut-être que ne le serait une guerre déclarée. Donc, on s'est remis à s'occuper de désarmements, pas, hélas ! parmi les puissants de la terre, qui seuls auraient le pouvoir de trancher le problème, mais parmi les rhétoriciens de la paix universelle, les rêveurs qui croient qu'on peut arriver, par la sagesse, la raison et la philanthropie, à dominer les passions et les ambitions humaines.

On sait notre sentiment à cet égard. Certes, nous avons l'horreur de ces abus de la force, de cette rage d'extermination qui pousse les peuples à se ruiner les uns sur les autres pour résoudre leurs différends par le sang et le carnage ; mais la légende biblique nous montre, dès les premiers jours du monde, Caïn meurtrier d'Abel, et lord Byron, dans sa magnifique poésie des *Ténèbres*, présage, avec trop de raison, que les deux derniers hommes seront deux ennemis qui se massacreront encore au milieu des ruines du genre humain. On pourra conclure quelques trêves éphémères ; mais le temps est loin encore où, suivant la parole d'Isaïe, on transformera les engins de guerre en machines de production.

Quant aux conditions de l'heure présente, on ne voit pas comment pourrait s'effectuer le désarmement de l'Europe telle que les événements l'ont faite depuis les terribles épreuves de 1870. Quand les armées étaient limitées dans le nombre de leurs soldats, une réduction, convenue entre les puissances, pouvait être le principe efficace d'un désarmement ; mais quand, d'après les nouvelles organisations militaires, toute la population est appelée sous les armes, où le désarmement peut-il commencer et où peut-il finir ? Qu'on laisse une partie de ce colossal effectif dans ses foyers pendant un temps donné, il n'en est pas moins tout prêt et tout organisé pour la lutte aussitôt qu'elle

EN DECHARGEMENT

ex-Peace Maker

Venant directement des Barbades

400 tonnes }
20 barriques } **MELASSE**
20 quarts } 1er CHOIX
Marque "Leacock "

N. RIOUX & CIE, 162 ST-PAUL QUEBEC

GAUVREAU, PELLETIER & CIE

IMPORTATEURS DE

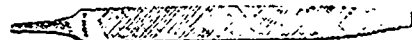
Marchandises Anglaises, Françaises et Américaines



RUE ST-PIERRE, Quebec

LIMES ET RAPES "BEAVER"

(Marque garantie)



Fab. quéés par la

" BEAVER FILE WORKS Co."

(Fabrique de limes "Castor")

LÉVIS, QUÉBEC

Demandez le catalogue de nos prix.

Z. RENAUD

AVOCAT

15 Rue S-Jacques

MONTREAL

NAP. MATTE

Comptable, auditeur et liquidateur

Bureau : Bâtisse de la Banque Nationale

No. 75 Rue St-Pierre, Quebec

Spécialité :

REGLEMENT DE FAILLITES

TAILLEUR A LA MODE DE BOSTON

44, rue du Palais, Haute-ville QUEBEC

Assortiment complet de tweeds à pantalons. Pantalons confectionnés sur commande dans le style américain pour \$3.50 seulement. Redingotes, vestons, gilets et pantalons réparés, nettoyés, pressés et remis à neuf. Main-d'œuvre de première classe. JOHN SAUVIAT, junior.

LANGLOIS & PARADIS

IMPORTATEURS QUEBEC

Eaux-de-Vie. Vins et Liqueurs des premières maisons européennes. Assortiment considérable de CAFÉS, THÉS, EPICES, etc., etc., de qualités indiscutables. Echantillons sur demande. Prix défiant toute compétition. CORRESPONDANCE SOLICITEE.

GEORGE DEMERS

COURTIER, Etc.

Achats et ventes d'actions de banques.
Echanges sur Londres, Paris, New York, etc
S'occupe de l'achat et de la vente de**BEURRE ET FROMAGE****T. DAVIDSON & CO.**Epiciers en gros et Marchands à
commission généraux

112 et 114, Rue Dalhousie, Québec

Successeurs de John Ross & Co.

Spécialité : Thés - frais de choix aux extrêmes
bas prix.**Charles VEILLEUX**

Marchand de bois

Toujours en mains — Chêne, Pin, Frêne, Ta
marac, Orme, Etc. au pied cube. Aussi Bois
marchand scié sur commande

QUEBEC-SUD

D. RATRAY & SON

ENTREPOSEURS

Entrepôts : Rues Dalhousie, St-Paul et
St André, Québec.Emmagasinement franco ou en douane à taux
modérés. Marchandises reçues sur connais-
sances. Assurance effectuée sur les marchan-
dises hangariées, si on le désire. TELEPHONE 771.sera de nouveau nécessaire, et on pourra
les réunir quand on voudra.

Conduits plusieurs fois à nous expliquer à ce sujet, nous avons cessé de dire une vérité qui est manifeste : c'est qu'il n'y a plus aujourd'hui de désarmement matériel possible et que, si l'on veut vraiment la paix, ce ne sont pas les soldats qu'il faut armer, mais les questions qui divisent les États et peuvent sans cesse mettre le feu aux poudres. Tant que subsistent entre les nations les causes de conflit et de haine, comment espérer qu'on empêchera les glaives de sortir des fourreaux pour couper violemment les nœuds gordiens ? L'arbitrage international, qui est inconcevablement une inspiration généreuse et même la conception la plus pratique, se heurte lui-même à un formidable obstacle, l'absence complète de sanction. Qui pourra jamais obliger la puissance condamnée par les modernes Amphictions, à se soumettre ? Et si elle ne soumet pas, s'il faut la contraindre par la force, n'est-ce pas la guerre qui renaitra avec toutes ses fureurs ?

Vains espoirs ! Songes illusoire ! Un de nos confrères rappelait hier, à ce sujet, un mot du général Boulanger qui, plein d'ailleurs de sa politique de revanche, disait "qu'une guerre seule pouvait amener le désarmement". Cela semble vrai au premier aspect. On se dit que le vainqueur peut en effet imposer ses lois au vaincu et lui enlever ses armes pour qu'il ne puisse plus s'en servir. Eh bien ! ce n'est pas vrai cependant, et l'histoire tout entière proteste contre cette opinion. On peut bien, pour un certain temps, réduire les vaincus à l'impuissance, mais leur défaite généralement ne fait qu'exaspérer leurs sentiments nationaux ; ils aspirent à se venger et ils travaillent en silence à reconstituer leurs forces offensives et défensives pour de nouveaux combats. La

Prusse l'a bien prouvé après Téma. La France n'a cessé de le prouver après Sedan. Un peuple vaincu ne désarme jamais.

Donc, ne nourrissons pas des espérances que rien dans le présent, ni dans un prochain avenir, ne peut justifier. Armés nous sommes, armés il nous faudra rester. Jusques à quand ? Dieu seul le sait, car lui seul pourrait inspirer aux pasteurs des peuples l'esprit de sagesse et de justice qui étoufferait l'esprit de destruction.

LA COLONISATION CHEZ NOUS

Etude du territoire à coloniser. — Comment obtenir un lot. — Le prix d'une terre. — Obligations du colon.

(Ecrit expressément pour la Semaine
Commerciale.)

Evidemment, le vent pousse à la colonisation.

Toutes les aspirations sont dirigées de ce côté, et l'on n'ouvre plus une gazette, l'on n'aborde plus un groupe, sans qu'il ne soit question de terres à défricher, de champs à ensemencher ou à convertir en prairies.

On sent partout que l'avenir du pays est intimement lié au succès de la colonisation, et voilà pourquoi chacun se préoccupe de cette question et ne recule même point devant une propagande active et intelligente.

Notre journal entre volontiers dans ce beau et patriotique mouvement pour l'aider au besoin et éclairer les braves colons qui aspirent à se fixer sur nos terres.

* * *

On a déjà dit que le champ à coloniser dans notre pays était vaste, presque infini. Un simple coup d'œil jeté sur la carte suffira pour vous en convaincre. Vous avez là, devant vous, six régions aussi immenses par leur étendue qu'elles sont riches par la fertilité de leur sol et la qualité de leurs bois.

Ces régions de colonisation sont celles du Lac Saint-Jean et du Saguenay, de l'Outaouais et du Témiscamingue, du St-Maurice, des Cantons de l'Est, du bas du fleuve Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Pour être plus précis, disons de suite que la statistique officielle porte à 107,520,000 acres l'étendue actuelle des terres et forêts disponibles dans la province de Québec. Si l'on ajoute à ce chiffre les 107,000 milles carrés que réclame en raison notre province dans la partie nord-est du pays, cela fait une étendue totale de 176,000,000 d'acres, constituant, pour ainsi dire notre patrimoine national.

Tout cet immense territoire n'a pas été encore cependant exploré ni arpenté pour les fins de colonisation. Ce travail ne se fait que graduellement, d'années en années,

et à mesure que les besoins de la colonisation le requièrent.

A l'heure actuelle, le gouvernement de la province de Québec peut livrer immédiatement à la colonisation 7,169,793 acres de terres arpentées et divisées en lots de ferme — à peu près toutes accessibles par de bonnes routes.

* * *

Si tous ces chiffres veulent dire quelque chose, c'est que l'espace est loin de nous faire défaut, et que le colon n'a que l'embaras du choix pour planter sa tente.

Nous comprenons toutefois que le choix d'un lot ne doit point être livré aux hasards du caprice et qu'il importe que le colon qui entend s'établir avec sa famille apporte dans ce choix toute la perspicacité et la discrétion voulues.

C'est déjà dire qu'il doit se renseigner sur la qualité de la terre qu'il désire cultiver, sur les voies de communication qui conduisent au lot acheté par lui, sur la pièce de bois qui pousse sur ce lot, etc.

Tous ces renseignements et beaucoup d'autres lui sont fournis par le *Guide du Colon*, jolie et instructive brochure qui vient de faire publier le Commissaire des terres de la Couronne, l'honorable E. H. Flynn, et que l'on devra répandre à plusieurs milliers d'exemplaires.

* * *

On a prétendu quelque part, par là, que le prix demandé pour les terres devant du domaine de la Couronne est trop élevé et pouvait constituer un obstacle au développement de la colonisation.

Le *Guide du Colon* fait tomber facilement cette objection en nous donnant la nomenclature de tous les cantons de la province et celle des prix demandés par les lots de ferme.

Or, d'après cette nomenclature, il apparaît que les terres, dans les régions les plus fertiles, ne se vendent pas au-delà de vingt et trente sous l'acre.

C'est conséquemment un prix, un prix nominal, et le colon le moins fortuné peut aspirer en toute sûreté à devenir propriétaire de frais, le propriétaire de plusieurs de ferme contigus.

Il y a plus. Le colon, qui pour son ou pour une autre, n'est pas content de solder le prix de son lot — on lui accorde cinq ans pour s'acquitter de cette obligation — n'est pas, pour cette cause, assédé de son bien.

Le *Guide du Colon* dit en effet, en effet, que, si la preuve est fournie au département des terres de la Couronne que se trouve en présence d'un colon de bonne foi, d'un colon qui a fait des dépenses, qui a bâti une habitation, pour lequel les ressources sont trop faibles pour lui permettre de solder le prix

l'acquisition, le département tempère volontiers pour lui la rigueur de ses règlements et lui accorde tous les délais et toutes les facilités désirables.

Nous insistons d'autant plus volontiers sur ce point, qu'une opinion contraire a prévalu longtemps et pouvait causer du tort à la colonisation.

Une autre question se présente ici à l'esprit du colon qui désire faire l'acquisition d'un lot de terre : A qui doit-il s'adresser pour obtenir ce lot ?

Tout simplement à l'agent local des terres de la couronne—et il s'en trouve dans toutes les régions de la colonisation soit verbalement, soit par écrit.

L'agent est tenu de lui fournir tous les renseignements que lui demandera le colon, de ceux-ci portent sur l'étendue ou le prix du lot, sur la qualité du sol, ou sur l'espèce de bois qui y croît. Des inspections faites préalablement par lui ou par les gardes forestiers permettent à l'agent de donner sur toutes ces questions des renseignements complets et précis.

Une fois le lot acheté, quelles sont les obligations du nouveau propriétaire ?

Le *Guide du Colon* les résume ainsi : L'acquéreur du lot paie d'abord un premier versement—soit un cinquième du prix total—ce qui représente un simple déboursé de cinq piastres pour une terre de cent acres, à vingt cents l'acre.

Il prend ensuite possession du lot dans les six mois qui suivent la vente, et doit commencer de l'occuper pendant au moins dix ans.

Dans le cours des quatre premières années, le règlement l'oblige—ce qui est parfaitement raisonnable—à défricher et à cultiver et culture au moins dix acres par acre de terre et construire une maison habitable de seize pieds sur vingt.

Toutes ces conditions étant remplies, le colon peut alors obtenir ses lettres patentes et il devient propriétaire parfait du lot.

En quelques mots toute la teneur des règlements.

Nous n'en avons pu devoir les résumer ici, mais sont généralement ignorés du public même des colons, et il importe beaucoup que ces derniers s'en pénètrent s'ils ne veulent pas s'exposer à faire fausse

E. R.

00—00

M SHEHYN EN EUROPE

(De l'Electeur.)

avons eu hier le plaisir d'entretenir M. Shehyn du magnifique Labrador.

C'était un voyage de santé, comme on le sait déjà. Le sympathique député de Québec est ne s'était jamais entièrement remis de la maladie de foie dont il avait été atteint il y a un couple d'années. Un premier séjour aux eaux de Vichy lui avait cependant fait un bien considérable. C'est là qu'il est retourné cette année, et cette fois il revient décidément mieux ; son médecin français l'a laissé partir en lui disant : " Il ne vous faut plus qu'un peu de repos," et comme l'existence à Québec n'est pas précisément excitante, l'hon. M. Shehyn se trouve dans les meilleures conditions possibles pour compléter son recouvrement.

Notre distingué ami est donc très satisfait de son voyage. Il a fait une saison de trente jours à Vichy, et passé quinze jours à Paris, et à peu près autant à Londres, où il a été l'hôte de son ancien associé M. McCall, qui habite une villa princière à London North, l'un des faubourgs de Londres.

M. Shehyn connaît maintenant Vichy comme Québec, après les deux séjours qu'il y a faits. La description qu'il nous en a donnée en une heure de causerie nous en a presque fait faire le voyage, en imagination bien entendu. Nous avons eu la vision de cette ville champêtre entourée de collines, avec ses trois grands établissements thermaux, dont les sources varient de température, ses parcs immenses, ses avenues d'asphalte bordées de grands platanes, longeant les rives charmantes de l'Allier, son Casino tous les soirs ouvert à des fêtes féeriques, ses grands hôtels échelonnés à perte de vue. Vichy a une population fixe de 11,000 habitants mais il faut y ajouter une population flottante d'au moins 15,000 valétudinaires qui se relèvent tous les mois, le traitement durant généralement vingt-un jours. On peut concevoir l'animation qui règne tout l'été dans cette vallée enchanteuse.

Les eaux de Vichy sont la propriété de l'Etat, et la compagnie fermière dont le bail est sur le point d'expirer, offre de dépenser encore dix millions de francs en améliorations publiques pour en obtenir le renouvellement. La vogue des eaux de Vichy est universelle, et il s'en fait une exportation énorme, toujours croissante. Cette célébrité remonte au siècle de Mme de Sévigné ; on montre encore aux voyageurs la maison qu'y a habitée l'immortelle épistolaire.

L'hon. M. Shehyn nous a aussi parlé de l'émotion indescriptible créée par l'assassinat du Président Carnot. Le lendemain du crime, tous les établissements de plaisir étaient fermés et il fallait voir tout ce qu'il y avait de pavillons cravatés de noir.

Les campagnes offrent l'aspect le plus encourageant en France et en Angleterre, et les moissons promettent magnifiquement. On voyage de plus en plus confortablement sur les chemins de fer européens. L'hon. M. Shehyn y a constaté plus d'une innovation depuis son précédent voyage. Les trains vestibules, appelés là-bas *corridor cars*, deviennent tout-à-fait à la mode, et il y a en la des Pullman. Le coupé n'est plus encore détroué, mais il s'y introduit des amendements ; ainsi, en Angleterre, l'une des six places du compartiment est supprimée et remplacée par un placard où est installée une luxueuse toilette :

détail très important pour les voyageurs souvent emprisonnés pendant des heures.

A Londres, M. Shehyn a reçu l'accueil le plus charmant de son ami M. McCall, qui l'a promené en tous sens et a donné des fêtes en son honneur. C'était un " garden-party " continu, vu la haute position sociale qu'occupe cette famille, qui habite une superbe résidence avec d'immenses jardins. Parmi toutes ces fêtes, il en est une qui a particulièrement frappé notre concitoyen : c'est un " garden-party " donné par M. McCall à toutes les familles ouvrières de son voisinage. C'est une mode déjà très répandue parmi les riches en Angleterre, que préoccupe évidemment la question sociale. Chacun a son jour pour traiter en égaux et en amis ceux d'une classe inférieure, un jour pendant lequel les distinctions sociales s'effacent. Cette philanthropie a du beau.

En somme, l'hon. M. Shehyn est enchanté de son voyage. Au retour, il a fait à bord du *Labrador* la plus heureuse traversée et aussi, on le sait déjà, la plus rapide qui se soit encore faite sur la ligne canadienne. Il avait aussi fait une très heureuse traversée à son départ pour la France à bord de la *Touraine*.

CONSEILS POUR FAIRE FORTUNE

I

Souvenez-vous que le temps est de l'argent.

Celui qui, par son travail, peut gagner dix francs par jour, et qui se promène ou reste oisif une moitié de la journée, quoiqu'il ne débourse que quinze sous pendant ce temps de promenade ou de repos, ne doit pas se borner à faire compte de ce déboursé seulement : il a réellement dépensé, disons mieux, il a jeté cinq francs de plus.

Souvenez-vous que le crédit est de l'argent.

Si un homme me laisse son argent dans les mains après l'échéance de ma dette, il m'en donne l'intérêt, ou tout le produit que je puis en tirer pendant le temps qu'il me la laisse. Le bénéfice monte à une somme considérable pour un homme qui a un crédit étendu et solide et qui en fait un bon usage.

Souvenez-vous que l'argent est de nature à se multiplier par lui-même.

L'argent peut engendrer l'argent ; les petits qu'il a faits en font d'autres plus facilement encore, et ainsi de suite. Cinq francs employés en valent six ; employés encore, ils en valent sept et vingt, et proportionnellement ainsi jusqu'à cent louis. Plus les placements se multiplient, plus ils se grossissent ; et c'est de plus en plus vite que naissent les profits. Celui qui tue une truie pleine, en anéantit toute la descendance jusqu'à la millième génération. Celui qui engloutit un écu, détruit tout ce que cet écu pouvait produire, et jusqu'à des centaines de francs.

Souvenez-vous qu'une somme de cinquante écus par an peu s'amasser, en n'épargnant guère plus de huit sous par jour.

Moyennant cette faible somme, que l'on prodigue journellement sur son temps ou sur sa jeunesse...

un homme, avec du crédit, a, sur sa seule garantie, la possession constante et la jouissance de mille écus à cinq pour cent. Ce capital, mis activement en œuvre par un homme industrieux, produit un grand avantage.

Souvenez-vous du proverbe: *Le bon payeur est le maître de la bourse des autres.*

Celui qui est connu pour payer avec ponctualité et exactitude à l'échéance promise, peut, en tout temps, en toute occasion, jouir de tout l'argent dont ses amis peuvent disposer; ressource parfois très utile. Après le travail et l'économie, rien ne contribue plus au succès d'un jeune homme dans le monde que la ponctualité et la justice dans toute affaire: c'est pourquoi, lorsque vous avez emprunté de l'argent, ne le gardez jamais une heure au delà du terme où vous avez promis de le rendre, de peur qu'une inexactitude ne vous ferme pour toujours la bourse de votre ami.

Les moindres actions sont à observer en fait de crédit. Le bruit de votre bateau, qui, à cinq heures du matin, ou à neuf heures du soir, frappe l'oreille de votre créancier, le rend facile pour six mois de plus: mais s'il vous voit à un billard, s'il entend votre voix au cabaret, lorsque vous devez être à l'ouvrage, il envoie pour son argent dès le lendemain, et le demande avant de le pouvoir toucher tout à la fois. C'est par ces détails que vous montrez si vos obligations sont présentes à votre pensée: c'est par là que vous acquérez la réputation d'un homme d'ordre, aussi bien que d'un honnête homme, et que vous augmentez encore votre crédit.

Gardez vous de tomber dans l'erreur de plusieurs de ceux qui ont du crédit, c'est-à-dire de regarder comme à vous tout ce que vous possédez, et de vivre en conséquence. Pour prévenir ce faux calcul, tenez à mesure un compte exact tant de votre dépense que de votre recette. Si vous prenez d'abord la peine de mentionner jusqu'aux moindres détails, vous en éprouverez de bons effets; vous découvrirez avec quelle étonnante rapidité une addition de menues dépenses monte à une somme considérable, et vous reconnaîtrez combien vous auriez pu économiser par le passé, combien vous pouvez économiser pour l'avenir, sans vous occasionner une grande gêne.

Enfin, le chemin de la fortune sera, si vous le voulez, aussi uni que celui du marché. Tout dépend surtout de deux mots: *travail* et *économie*: c'est-à-dire qu'il ne faut dissiper ni le *temps* ni l'*argent*, mais faire de tous deux le meilleur usage qu'il est possible. Sans travail et sans économie, vous ne ferez rien; avec eux, vous ferez tout. Celui qui gagne tout ce qu'il peut gagner honnêtement, et qui épargne tout ce qu'il gagne, sauf les dépenses nécessaires, ne peut manquer de devenir *riche*, si toutefois cet être qui gouverne le monde, et vers lequel tous doivent lever les yeux pour obtenir la bénédiction de leurs honnêtes efforts, n'en a pas dans la sagesse de sa providence décidé autrement.

BENJAMIN FRANKLIN.

RÉGISTRE DU COMMERCE

Longueuil
Dausereau, Félix, buanderie, cession.

Montréal
Boyer & Leveillé, charpentiers, Félix Boyer & Moise Leveillé, enregistrés.
Foe, W. R. & Co., stock vendu à 60c. dans la piastre.
Caron F. X. & Cie., couvreurs, F. X. Caron & J. B. Malo, enregistrés.
Courville Nadon & Cie., carrossiers, Jos. Courville & Pierre Nadon, enregistrés.
Dominion Rubber Reclaiming Co., demande d'incorporation.
Laviolette, Joseph & Fils, bouchers; Joseph Laviolette, enregistré.
Middleton & Kneeshaw, entreposeurs, société dissoute, chacun continue les affaires.
The Bed Renovating Co., Louis Pelissier & Arthur Trudeau, enregistrés.
Armstrong Photo-Engraving Co., John Rosenvinge nommé curateur.
Boisseau, L. H. & Cie, nouveautés, Fortunat Dufort, épouse de Louis Hermenigilde Boisseau, enregistré.
David, Hormisdas, chaussures, cession.
Dougall & Lawton, Joseph R. Fair, nommé curateur.
Friedman H., drapier, cession.
Girouard Victor, tailleur, vendu à l'enchère le 17 courant.
Grunspan & Co., boulangers, Carol Grunspan, Israel Singer & Aaron Signal, enregistrés.
Henry Philipp, tabaconiste, demande de cession.
Henry Philipp, tabaconiste, composition.
White, Samuel, confiseur, décédé.
P. H. Dufresne a fait une demande de cession de biens à A. Turcotte & Cie.
A. et T. Delage, Medard et L. T. Delage, entrepreneurs et commerçants, ont enregistré leur dissolution.
Roy, Fils & Cie, Jos. et J. E. Roy, font affaires comme plombiers.

Québec
Lamothe & Cie., cuir, Joseph & Arthur Lamothe, enregistrés.

Sorel
Champagne, C. O., épicier, stock vendu à l'enchère le 16 courant.

St-Cunégonde
Renaud, Louis & Cie épiciers, société dissoute.

St-Eduard de Frampton
Roy & Cliche, fabricants de fromage, Joseph D. V. Roy & Vital Cliche, enregistrés.

St-Henri de Montréal.
Renaud, Louis & Cie, épiciers, Hermenigilde Renaud, enregistré.

St-Joseph de Lévis.
Lambert & Veilleux, agents généraux, Joseph E. Lambert & Joseph Veilleux, enregistrés.

Acton
Prevost, E., carrossier, assemblée des créanciers le 17 courant.

Cowansville
Chandler, L. L., annonce commerce en vente.

Louiseville
Bellomare & Vanasse, produits, Thomas Bellomare & Omer Vanasse, enregistrés.

St-Genevieve de Batiscan
Prevost, W. & Co., entrepreneur de pompes funèbres, Wm. Prevost & Pierre Veillette, enregistrés.

St-Henri de Montreal
Caron & Co., bouchers, Azarie Caron & Jos. Sénécal, enregistrés.

DÉCLARATIONS DE SOCIÉTÉS

"Lamothe & Cie." marchands de cuir
—Joseph Lamothe et Arthur Lamothe, tous deux de Québec, associé.

"Jos. Hamel & compagnie," marchand de gros et de détail.—Joseph Elzéar Lardard, paroisse St-Foye, Ernest Hamel Henri Hamel, tous deux de Québec, associés.

"D. Falardeau & Cie" marchand général—Marie Caroline Roy, épouse séparée quant aux biens de David Falardeau, & Colomb de Sillery, marchand, faussaire seul affaire sous ce nom.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

"Jos. Hamel & Cie" épiciers: Joseph Hamel et Narcisse Hamel, tous deux de St-Sauveur, associés.

RÉCLAMATIONS

COUR SUPÉRIEURE

No. 2109. 8 août.—Joseph Olivier épicier contre Charles Wagner, Québec, dette, \$110.00. Rap., 15 août.

No. 2113.—Philip Evoy contre Joseph Fitzgerald, Québec, dette, \$164.00. Rap., 20 août.

No. 2119. 9 août.—François Desjardins contre Chemin de fer des Basses Laurentides, Québec, dette, \$256.87. Rap., 10 août.

No. 2121.—La Cité de Québec contre George Castonguay, Québec, mandat de recta, \$100.00. Rap., 27 août.

No. 2123.—Pierre Charles D'Amour contre Louis Joseph Latour, Québec, \$67.26. Rap., 1 septembre.

No. 2127. 10 août.—Edouard Bédard contre E. J. Angers, Québec, billet promissoire, \$466.70. Rap., 17 août.

No. 2117.—Charles Bernier contre Charles Bellerive, Québec, assemblée, \$160.00. Rap., 27 août.

No. 2129. 11 août.—Le Crédit Français contre Crabay McKaig, Wolfeville, obligation, \$609.39. Rap., 28 août.

No. 2131.—Wilbrod Blais contre Charles Richard et Maximilien Cliche, Québec, billet, \$210.18. Rap., 29 août.

No. 2137. 14 août.—La compagnie du chemin de fer du Nord contre La Compagnie, Québec, \$50,000 00. Ex. empt., 27 août.

No. 2139. 14 août.—Dame Marie Pageau contre Dame Aurélie Pageau, Québec, \$517.50 obligation, Rap., 27 août.

No. 2143. 14 août.—John L. Lemieux contre Antoine Lemieux et Michel Lemieux, Notre-Dame de St-Jean, Québec, tome, \$102.18. Billet promissoire, 23 août.

— LA PRESSE —

JOURNAL QUOTIDIEN

Le plus populaire de tous les "journaux
français de Montréal

Sa circulation est cinq fois aussi considérable que celle d'aucun
autre journal français à Montréal.

C'est le journal français qui a la plus grande circulation, non seu-
lement au Canada, mais dans toute l'Amérique.

Le meilleur intermédiaire de publicité au Canada.

Les Marchands, Négociants, Industriels, Manufacturiers, etc., etc.,
de Québec, devraient profiter de ce médium pour étendre leurs affaires
dans la métropole commerciale et les grands centres du Canada.

Moyenne de la circulation par jour :

35,259

"La Presse"

71 et 71a Rue St-Jacques, MONTREAL.

T. BERTHIAUME Propriétaire.

Table with 2 columns: Item name and Price in gros (qt.). Includes Sirops (Sirop Redpath) and Mèlasses (Barbade tonne).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros (qt.). Includes Mèlasses (Barbade tonne, tierce, quart).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros (qt.). Includes Fruits (Orange, Florid bte, Voix de Coco).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros (qt.). Includes Fruits (Raisin Malaga, Dattes, Pommes sèches).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros (qt.). Includes Fruits (Ananas, Topinambours, Oignons).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros (qt.). Includes Fourrages (Cator du printemps, Cator autom).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros (qt.). Includes Fourrages (Pécan, Renard argté, Renard roux).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros (qt.). Includes Fourrages (Loutre, Rat musqué, Chat Sauvage).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros (qt.). Includes Grains et Farines (Blés par 60 lbs, Farines).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Huile (Huile de morue, loup-marin).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Lait (Toison du Canada, Arrachée non astrip).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Matériaux de construction (Bois).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Matériaux de construction (Bois).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Matériaux de construction (Pin).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Matériaux de construction (Tuyaux en grès, Coudes ronds).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Connection simple, carrée ou fausse équerre.

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Connection double, carrée ou fausse équerre.

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Siphon.

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Tuyaux de cheminée.

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Cuivre (Cuivre, Lingot).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Plomb (Saumons, Tuyaux).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Zinc (Lingots, Feuilles).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Acier (A ressort, A lisse).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Fer en guseuse (Siemens, Coltness).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Fer en barres (Ordinaire, Allié).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Tôle (Noire, Galvanisée).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Ferblanc (Coke I C, Charbon de bois).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Feuillard (A cercler, Double).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Fers et Quincaillerie (Fers à cheval, Fers à Repasser).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Fiches (Coupees, toutes dimensions).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Fil de fer (Poli, de No 1 à No 8).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Fil de fer (No 9, No 10).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Fil de fer (No 11, No 12).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Fil de fer (No 13, No 14).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Fil de fer (Galvanisé, de No 0 à No 7).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Fil de fer (A tuyau de poêle, No 18).

Table with 2 columns: Item name and Price in gros. Includes Fil de fer (A cloture, barbelé).

SES SUCCÈS NE COMPTENT PLUS SES AVANTAGES NE SE SURPASSENT PAS



Il y a quelques jours, nous recevions une lettre de madame M. Méthot, de St-Roch des Aulnaies, nous racontant les bienfaits retirés de l'emploi du SIROP VEGETAL DE VIEL. Mais, comme sa lettre ne nous donnait pas tout ce que nous voulions savoir concernant les détails de sa maladie, nous primes la liberté de lui écrire, et voici ce que nous répondit Mme Méthot :

Dr ED. MORIN & CIE, Québec,
Messieurs,

Je me fais un plaisir de vous détailler les maladies qui m'ont fait souffrir pendant si longtemps, et que je n'ai pu réussir à guérir qu'en faisant usage de votre remède, le SIROP VEGETAL DE VIEL. Depuis environ deux ans, ma digestion ne faisait bien rien : je ne pouvais manger que très peu de choses, et encore il fallait qu'elles fussent très légères. Jamais je ne pouvais prendre un repas de viande le soir, sans éprouver de maux de tête violents, des points dans l'estomac et des douleurs par tout le corps. C'étaient bel et bien la dyspepsie dont je souffrais, et elle ne faisait qu'augmenter de violence tous les jours.

A ma dyspepsie vint s'ajouter la constipation, maladie cruelle et ennuyeuse s'il en fut. Je ne pouvais presque pas dormir, les vents m'étouffaient et ce n'est qu'à force de marcher que j'éprouvais un peu de soulagement, ou si peu que ce ne valait pas la peine d'en tenir compte. Mon mari, ayant été à Québec, acheta une bouteille de SIROP VEGETAL DE VIEL, espérant que ce remède pourrait me faire du bien. J'en fis usage et je ressentis de suite un mieux sensible. La bouteille n'était pas encore vide et j'eus revenue aussi bien qu'autrefois. Il y a plus de deux mois de cela, je n'ai fait depuis aucun usage de remède et continue à me bien porter. Je crois sincèrement que c'est à votre remède que je dois ma guérison radicale.

Croyez-moi, Messieurs,

Votre dévoué,
Mme M. METHOT, St-Roch des Aulnaies.

VENTE EN GROS chez

DR. ED. MORIN & CIE

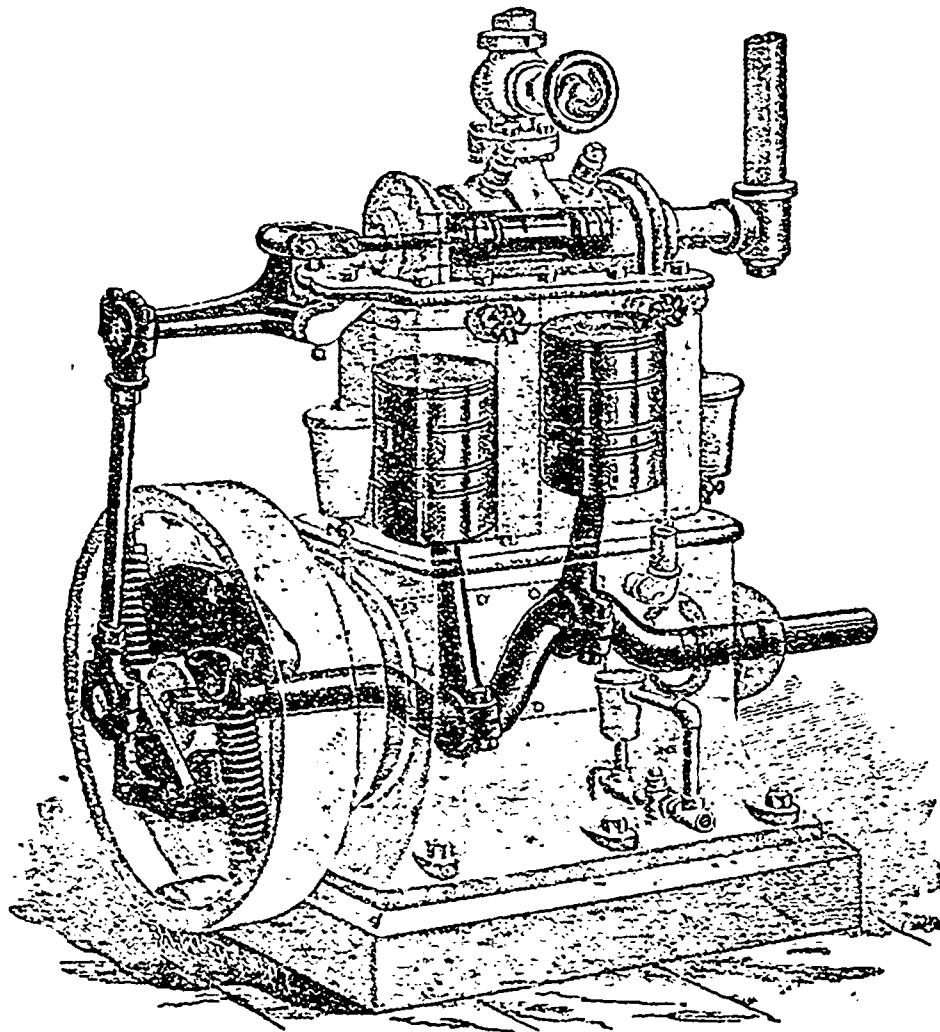
PHARMACIENS EN GROS
48, Rue St-Pierre, Québec

L'engin Westinghouse

Machine à vapeur parfaite, la plus économique et la moins dispendieuse

LES PLANEURS "MCGREGOR"

sont les meilleurs outils connus pour le prix



LA CENTRIFUGE IMPERIALE N'EST PAS EN VENTE
TOUTES ESPECES DE MACHINES AMELIOREES

VIDAL, FILS & CIE
97-99-101, RUE ST-PAUL
QUEBEC.